

# La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 130 - DECEMBRE 2023/JANVIER 2024  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 5 € - Abonnement 15 € - Imprimerie spéciale ASCOT  
- Directeur de publication : Jean-Louis Amblard - Dépôt légal : premier trimestre 2024



Association pour la Sauvegarde  
des Côtes de Clermont-  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

courriels :

[ascot@cotes-de-clermont.fr](mailto:ascot@cotes-de-clermont.fr)

[ascot@gergovie.fr](mailto:ascot@gergovie.fr)

Sites internet :

[www.cotes-de-clermont.fr](http://www.cotes-de-clermont.fr)

[www.gergovie.fr](http://www.gergovie.fr)

Facebook :

[www.facebook.com/ASCOT63](https://www.facebook.com/ASCOT63)

## *Errare humanum est, sed perseverare diabolicum*

Force est de constater que cette formule pourrait parfaitement être illustrée par les dossiers de la centrale solaire de Nohanent et du PLUi\*.

Comment comprendre l'**erreur** manifeste d'appréciation de Monsieur le Préfet Chopin accordant le permis de construire alors que **la charte** de développement du photovoltaïque élaborée par ses propres services **proscrit** l'installation de centrale au sol **sur des espaces à forts enjeux** ? (cf. [N 125 pp.19 à 22](#)).

Si au moment de sa décision, l'**ancienne carrière** ne faisait pas partie du **périmètre** labellisé ENS situé uniquement sur les 275 ha de la commune de Clermont-Fd, désormais elle est bien incluse dans celui de **l'ENS du Massif des Côtes** qui avec ses 815 ha en fait le plus vaste du département. (cf. chronique [N 128 pp.2 à 4](#)).

Concernant le **dossier du PLUi\***, celui-ci a mobilisé toutes les énergies du groupe de travail de l'ASCOT, non seulement pour en faire le suivi de son élaboration, mais aussi pour formuler des propositions concrètes. **Les projets de zonage** et de règlement dévoilés démontrent une fois de plus la **méconnaissance des réalités du terrain** et les **graves insuffisances des évaluations environnementales**.

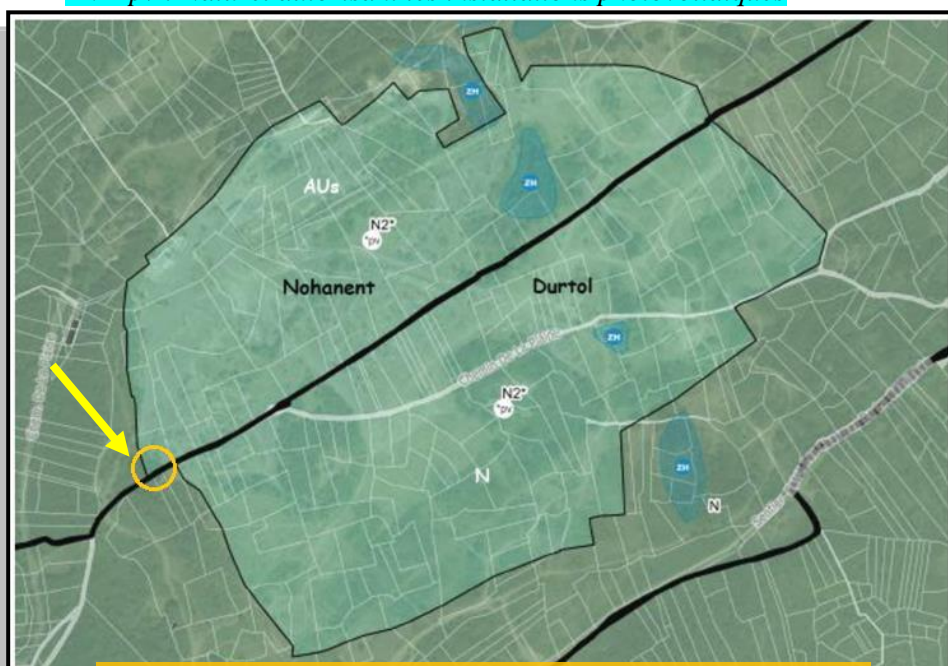
Comment comprendre l'**erreur** manifeste de Clermont Auvergne Métropole qui propose un **zonage N2\*pv\*** pour l'espace de l'**ancienne carrière** en remplacement des 14 ha du zonage AUs (production d'énergie solaire) de Nohanent et de 19 ha du zonage N (Naturel) de Durtol ? Voir ci-dessous.

Si l'erreur est humaine, **persévérer dans l'erreur** peut devenir **une véritable faute !**

\*ENS : Espace Naturel Sensible

\*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

\*N2\*pv : Naturel autorisant les installations photovoltaïques



**Un zonage N2\*pv inadapté au cœur  
de l'ENS du Massif des Côtes**

## SOMMAIRE

Editorial.....	1
Le PLUi.....	2 à 9
Le Billet Nature.....	10 à 11
L'avifaune des Côtes.....	12
Vous et les Côtes.....	13
Dans les archives .....	14 à 15
Actualités .....	16 à 19
Souscription/Adhésion.....	20

Bonne Année  
Meilleurs Voeux

# Le PLUi de Clermont Auvergne Métropole (suite)

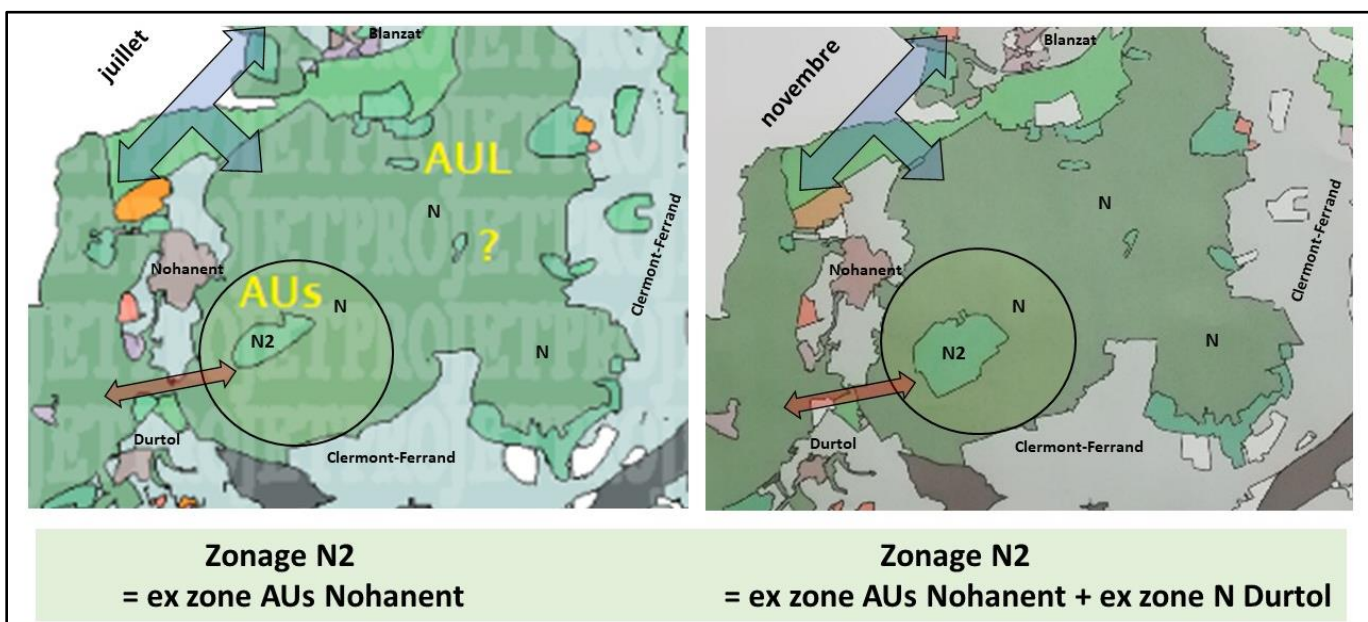
Un projet de zonage et de règlement critiquable et préjudiciable !

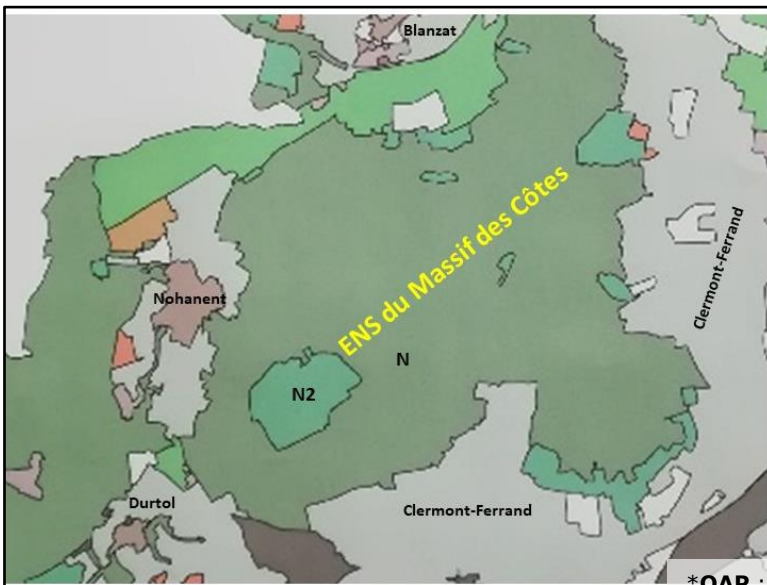


Si 2023 a été l'étape de l'élaboration des projets de règlement, de zonage et des OAP, **2024 sera l'étape de l'enquête publique** avant l'étape finale, celle de l'approbation du PLUi.

L'ASCOT ayant suivi toutes les étapes d'élaboration de ce PLUi, depuis la phase diagnostic, s'est efforcée de faire partager sa vision pour le massif des Côtes de Clermont : celle d'un espace naturel et patrimonial d'intérêt métropolitain à forts enjeux. Enjeux qui ne peuvent être correctement mesurés et appréciés qu'à la condition d'évaluations environnementales et diagnostics suffisants. Ce qui n'est absolument pas le cas au vu des choix retenus ! Nous l'illustrerons avec **l'ancienne carrière de Nohanent/Durtol** pour laquelle le **zonage N2\*pv** – Naturel permettant l'implantation de centrale photovoltaïque au sol - **a été choisi**.

Si sur le projet de zonage de juillet, seule la **zone AUs de Nohanent** était concernée soit 14 ha, celui présenté lors des réunions publiques de novembre (St Genés Champanelle, Aubière et Blanzat) y rajoutait la **zone N (Naturelle) de Durtol** soit environ 19 ha supplémentaires portant ainsi à **plus de 30 ha** la surface potentielle d'implantation des panneaux photovoltaïques. On ne peut que s'interroger sur les motivations qui ont conduit à ce choix. **Nous nous opposerons avec vigueur contre ce mauvais choix** comme nous nous sommes opposés à l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire pour la centrale solaire de Nohanent, sur un zonage AUs contestable.





Ces choix, entérinant la vocation de production photovoltaïque qui autorise ce type d'installation industrielle **inappropriée à proximité (1km) du Bien UNESCO** et du périmètre **Grand Site de France**, sont incompatibles avec le SCoT du Grand Clermont et avec le nouvel ENS du Massif des Côtes. L'ASCOT, considérant que **les zones humides de la carrière sont des atouts de 1<sup>er</sup> ordre pour l'ENS**, demande :

- ✓ la **reconnaissance** du carreau de l'ancienne carrière comme zone humide,
- ✓ un **zonage N (Naturel)** pour cet espace,
- ✓ et la **création d'une OAP\* sectorielle** pour l'ensemble du massif des Côtes.

\*OAP : Orientations d'aménagement et de programmation

### ➡ Pourquoi une reconnaissance comme zone humide ?

Tout simplement **pour son contexte géologique et hydrogéologique actuel** qui n'est plus le même que dans les années 50. L'exploitation de la carrière durant plus de 50 ans (jusqu'en 2004) ayant supprimé la coulée de basalte (épaisse de 20 m), c'est la **couche de sables feldspathiques** (30 à 40 m) qui, désormais « **affleure** » et forme le sous-sol, « matrice » du sol permettant le développement de la couverture végétale colonisant tout l'espace minéral. (Cf. cartes géologiques en page 5).

Il suffit d'aller sur le terrain, de consulter les données de l'Atlas de la Biodiversité métropolitain [C.Biodiv](#) ou de lire quelques-unes de nos chroniques pour s'en convaincre. (cf. Chroniques [N°125](#) pp. 2-7, [N°128](#) pp. 5-7).

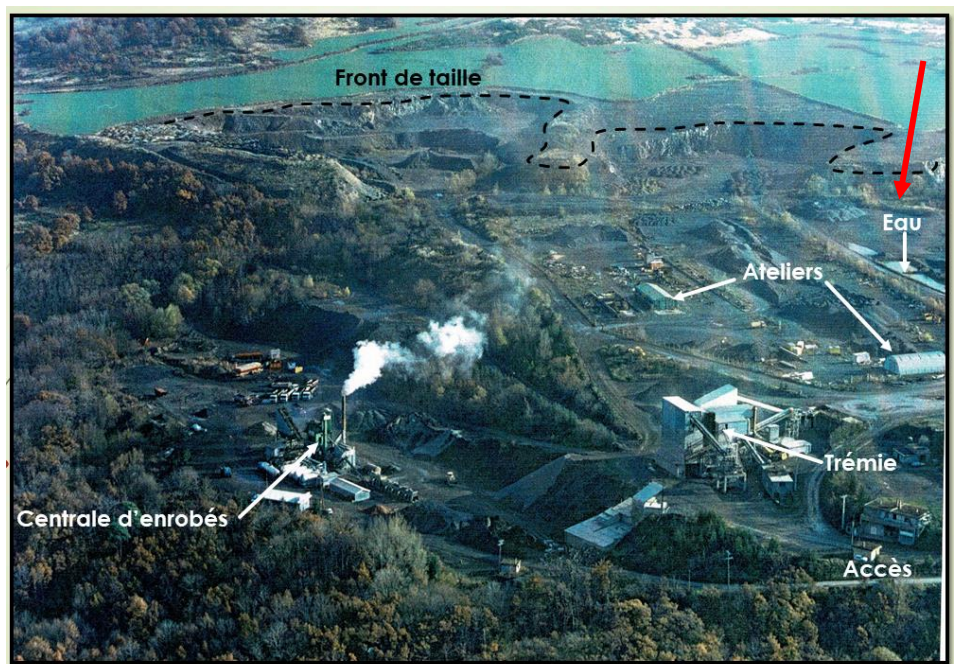
Et pourtant nous ne pouvons que constater l'aveuglement de nos décideurs qui persistent à ne pas voir l'évidence. Il est donc nécessaire de faire, encore et encore, de la pédagogie et d'apporter les preuves de cette réalité.

Cette réalité était déjà perceptible et clairement visible pendant la durée de l'exploitation de la carrière et c'est ce que nous allons démontrer, en remontant le temps, avec de nombreux documents (plans, schémas, photos, vues IGN, ...).

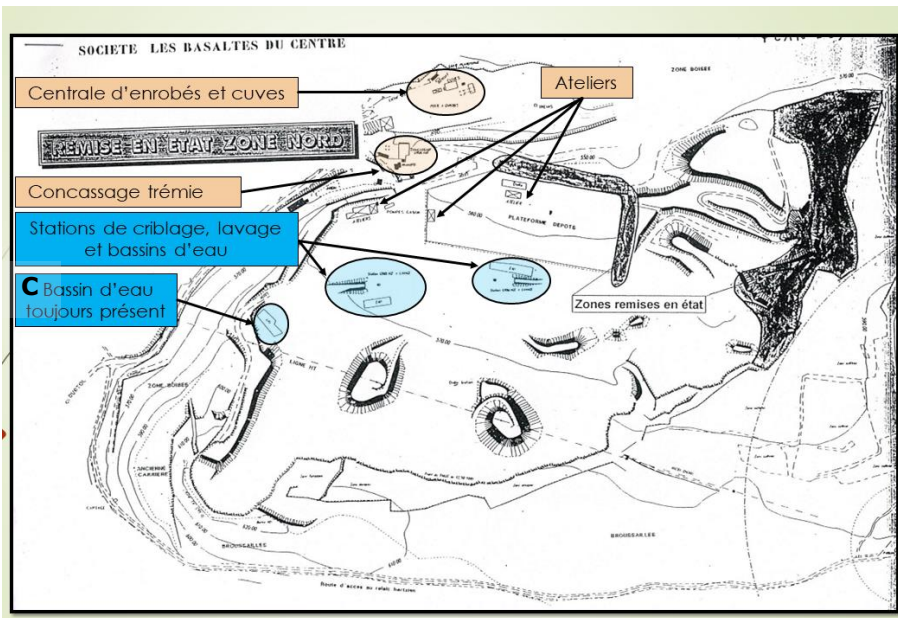
### ➡ Des preuves de la présence de l'eau sur le carreau de la carrière

**Photo aérienne**  
prise durant  
l'exploitation  
où sont visibles :

- diverses installations (centrale d'enrobés, trémie, ateliers)
- et notamment, à droite, plusieurs **bassins d'eau** alimentant une station de criblage et lavage



Suivent un plan schématique du dossier de remise en état réalisé par la Société des Basaltes du Centre et une vue Géoportail Remonter le temps du 18/07/1996, confirmant l'utilisation de l'aquifère pour alimenter les bassins des deux stations de lavage et criblage ainsi qu'un réservoir d'eau (étang ouest visible aujourd'hui).



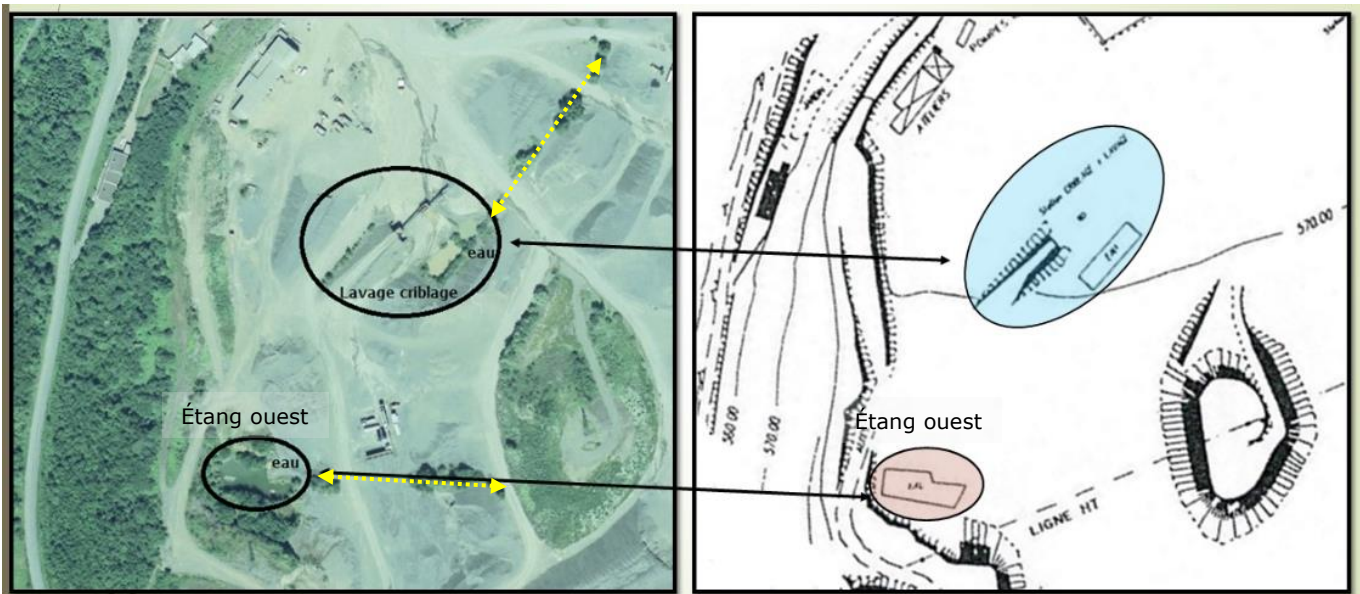
**Plan schématique du dossier de remise en état de la SBC**  
 où sont bien repérés :

- l'étang ouest, bassin d'eau toujours présent C
- les deux stations de criblage et lavage avec leurs bassins d'eau, n'étant plus visibles car remblayés lors du nivellement.

**Vue géoportail**  
**Remonter le temps**  
**zone Ouest**  
 18 juillet 1996

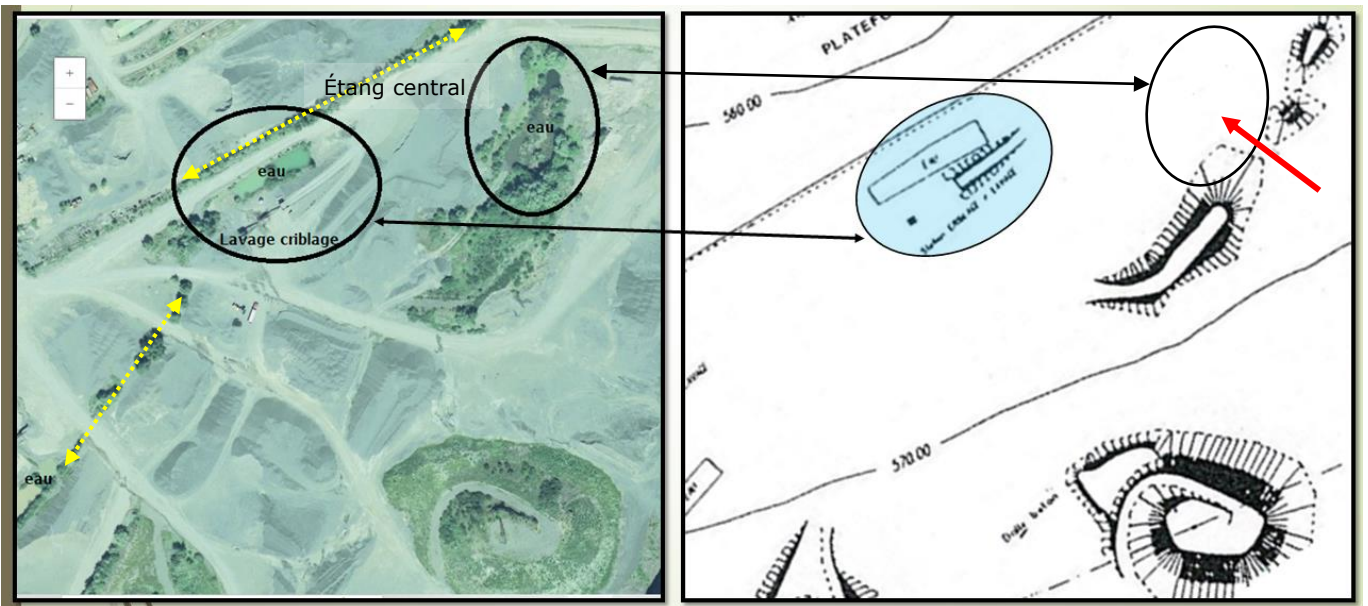


La juxtaposition des deux visuels ci-dessus - plan schématique de la Société des Basaltes du Centre et de la vue Géoportail « Remonter le temps » - ci-dessous est très explicite : les aménagements de la SBC, nécessaires pour l'exploitation de la carrière à savoir le bassin d'eau pour la station de lavage et le bassin réservoir (étang ouest actuel), ont été réalisés directement sur le carreau de la carrière dans l'aquifère des sables feldspathiques sous-jacents à la coulée de basalte exploitée. À noter sur la vue géoportail la présence de deux rideaux d'arbres (pointillés jaunes) matérialisant deux fossés encore partiellement visibles et repérés sur d'autres visuels qui suivront.

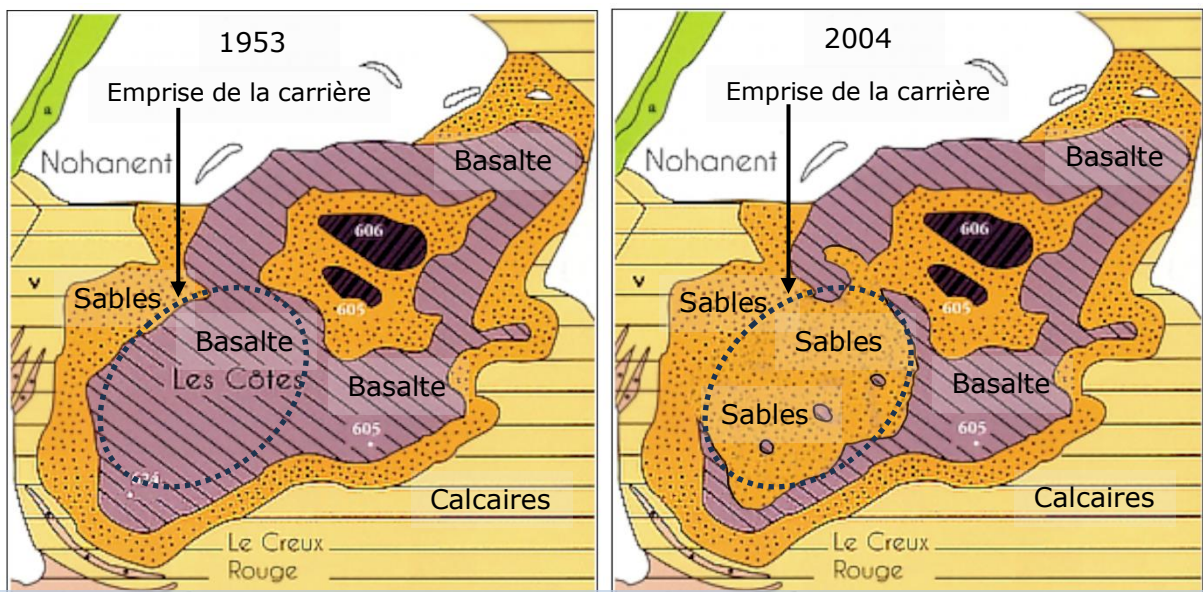




**Vue géoportail**  
**Remonter le temps**  
**zone centrale**  
**18 juillet 1996**

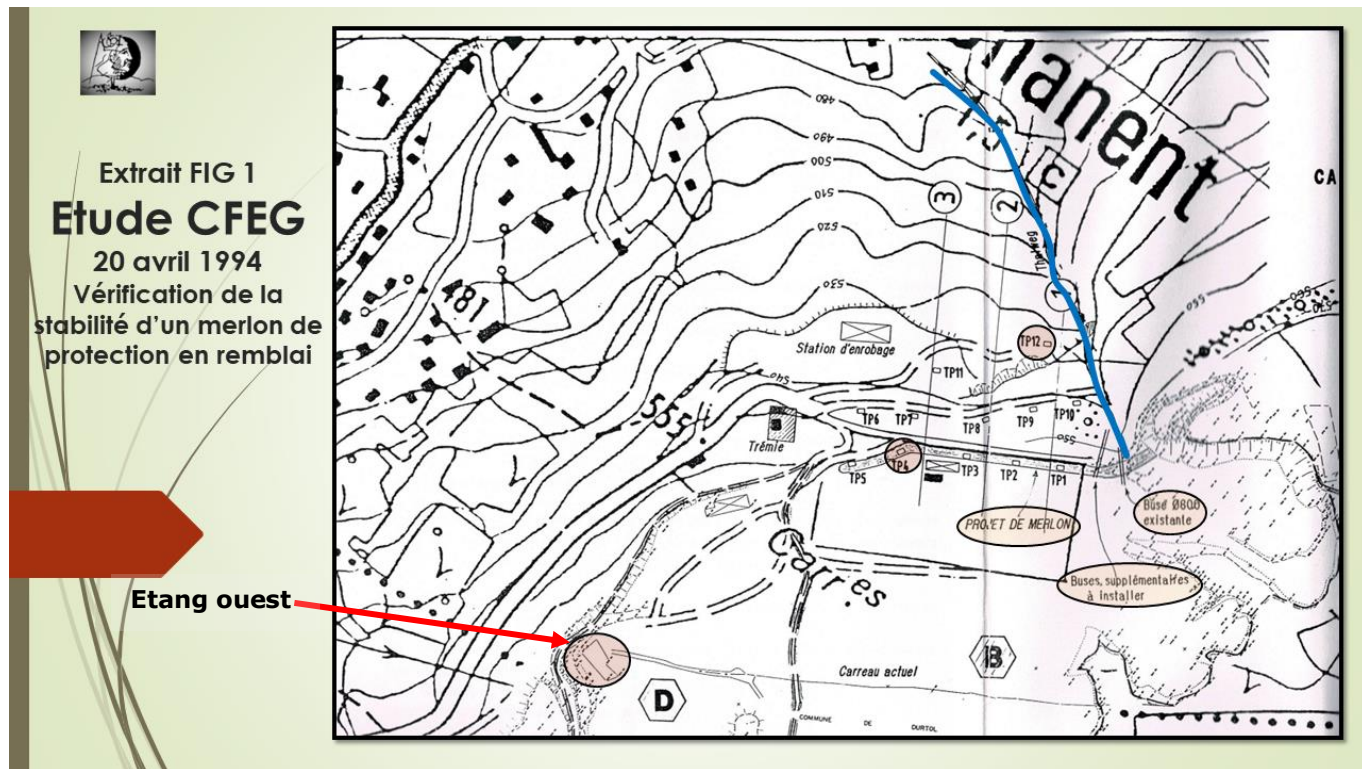


Sur le visuel ci-dessus de la zone centrale, les bassins d'eau de la seconde station de criblage et lavage sont bien visibles comme ils l'étaient sur la photo aérienne page 3. L'étang central visible sur la vue géoportail n'était pas dessiné sur le plan à droite. À noter les rideaux d'arbres matérialisant des fossés et la présence de nombreux arbres autour de cet étang central. Etang toujours en eau actuellement car alimenté par l'aquifère présent dans la couche de sables feldspathiques (en orange à points noirs sur les cartes géologiques ci-dessous) :



D'après carte géologique du plateau des Côtes de Clermont modifiée (Y Chaleil 1959) dans « Les Orchidées des Côtes de Clermont » – Presses universitaires Blaise Pascal - 2016

D'autres documents viennent confirmer le fait que le **carreau de l'ancienne carrière** est en fait le « **toit** » de la **couche des sables feldspathiques et de son aquifère**. Ces documents ont été réalisés dans le cadre des opérations de remise en état du site : talutage des fronts de taille, réalisation de merlons et de deux bassins d'orage. Ils émanent d'**organisme officiel comme la DRIRE** (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement), de **laboratoires spécialisés comme la CFEG (Compagnie Française d'Etudes Géotechniques)** ou le **CETE des Ponts et Chaussées**, de cabinet de géomètres comme **Géoval**.



C'est ainsi que la CFEG a effectué, en 1994, pour vérifier la stabilité d'un merlon, **12 sondages** dont plusieurs mettent en évidence la **forte présence d'eau à faible profondeur** (à moins de 2 m sur le sondage TP4) et avec notamment une **importante arrivée d'eau** (1 l/s dès 1,40 m) sur le **sondage TP12**. Voir ci-dessous.

SONDAGE A LA PELLE MECANIQUE **CFEG** SONDAGE A LA PELLE MECANIQUE **CFEG**

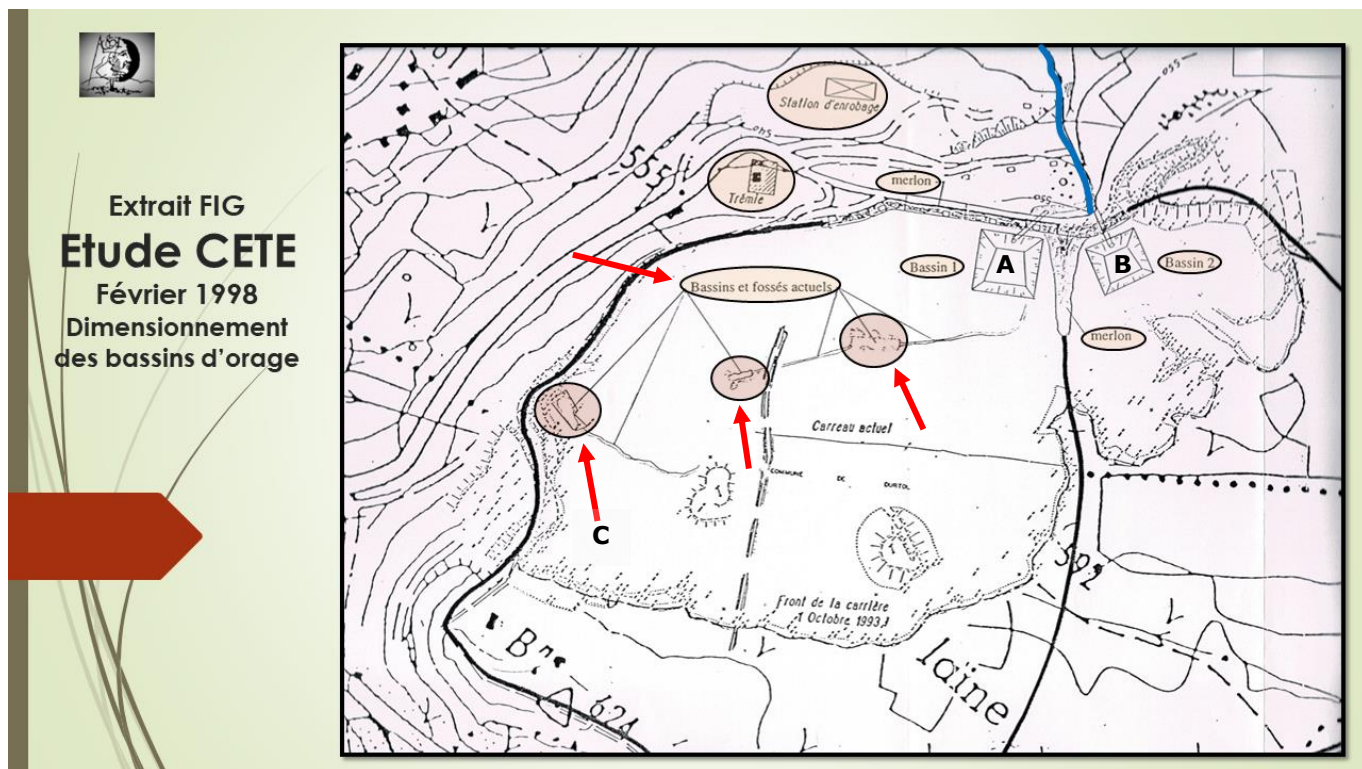
N° de sondage: **TP 4** Client: Société des BASALTES DU CENTRE  
 Date: 1er Avril 1994 Zone: NOHANENT  
 Référence : F. 091/94 Projet: Merlon de protection

N° de sondage: **TP 12** Client: Société des BASALTES DU CENTRE  
 Date: 1er Avril 1994 Zone: NOHANENT  
 Référence : F. 091/94 Projet: Merlon de protection

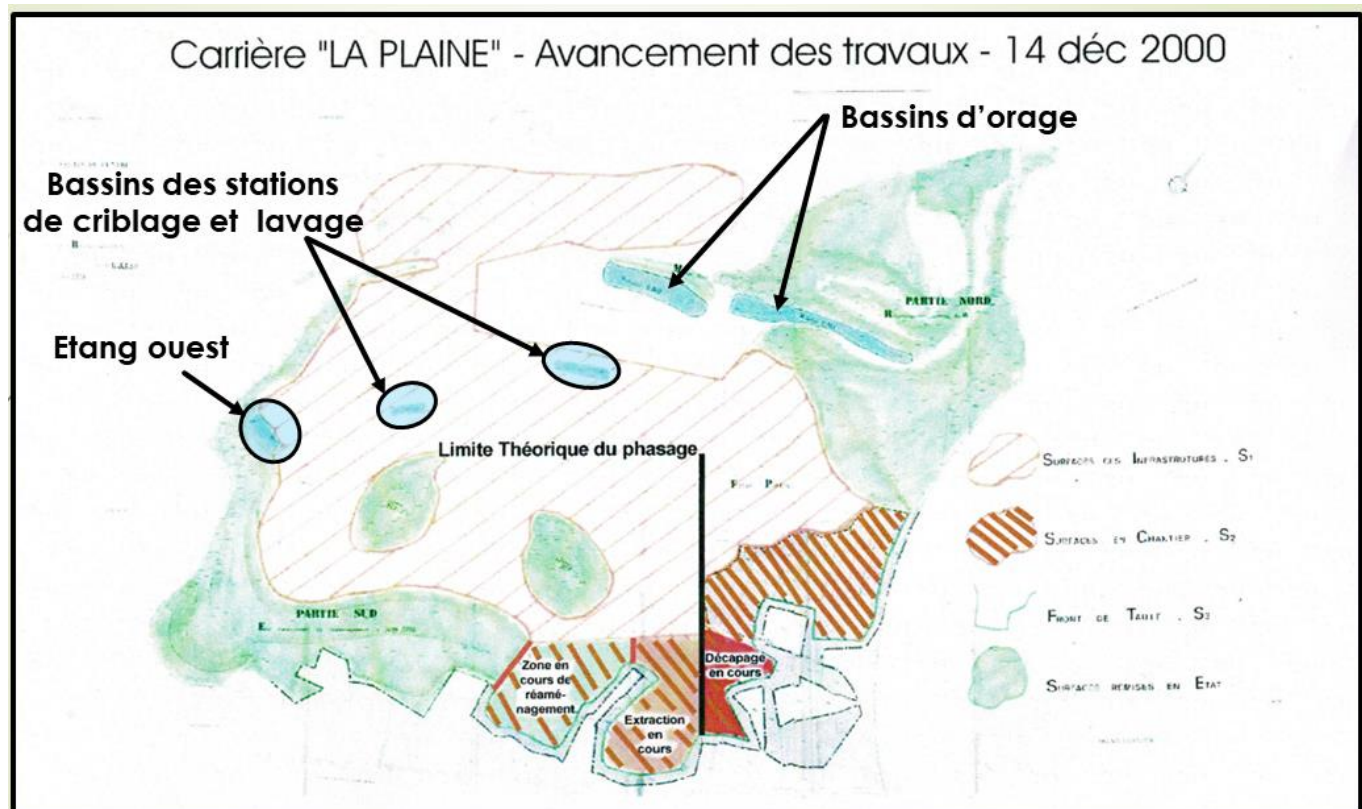
Cote NGF	Z (m)	Log	Description géologique	Echantillons	Classe GTR	W %	Eau
	0		<b>550 m</b> Remblai gravelo-limoneux (gravier concassé).				
	0,80						
	1		Argiles gris-rouge, graveleuses, mélangées à des argiles rouge-violacé (altération du basalte).				
	1,70						
	2		Argiles rouge-violacé, peu compactes, très sableuses et caillouteuses (0/400) moyennement plastiques, très humides.	E1		26,4	
	2		$\gamma_h = 20,8 \text{ kN/m}^3$ $\gamma_d = 16,5 \text{ kN/m}^3$ (E1) $\phi_{cu} = 21^\circ$ $c_{cu} = 0,3 \text{ kPa}$				
	3		<b>2 m Argiles rouge violacé peu compactes très sableuses et caillouteuses moyennement plastiques très humides</b>				
	4		FIN DU SONDAGE				

Cote NGF	Z (m)	Log	Description géologique	Echantillons	Classe GTR	W %	Eau
	0		<b>530 m</b>				
	1		Grave limoneuse 0/10 Collutions.				
	1,10		Blocs de basalte (chenal)				
	1,40		Grosse venue d'eau (1 l/s côté amont).				
	2		Sable argileux rougeâtre (Marne oligocène). $\gamma_h = 16,4 \text{ kN/m}^3$ $\gamma_d = 11,6 \text{ kN/m}^3$ (E2) $\phi_{cu} = 15^\circ$ $c_{cu} = 14 \text{ kPa}$	E2		41,8%	
	2,30		FIN DU SONDAGE				
	3		<b>1,40 m Grosse venue d'eau (1l/s côté amont) sable argileux rougeâtre</b>				
	4						

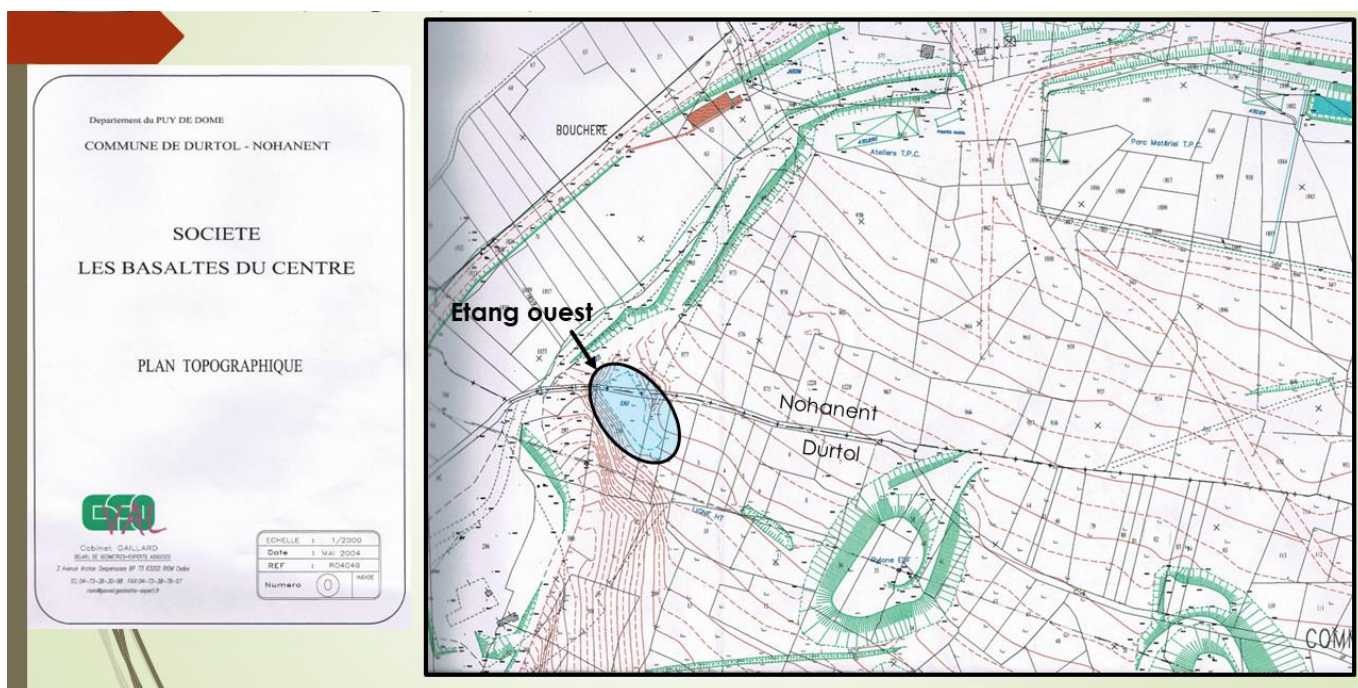
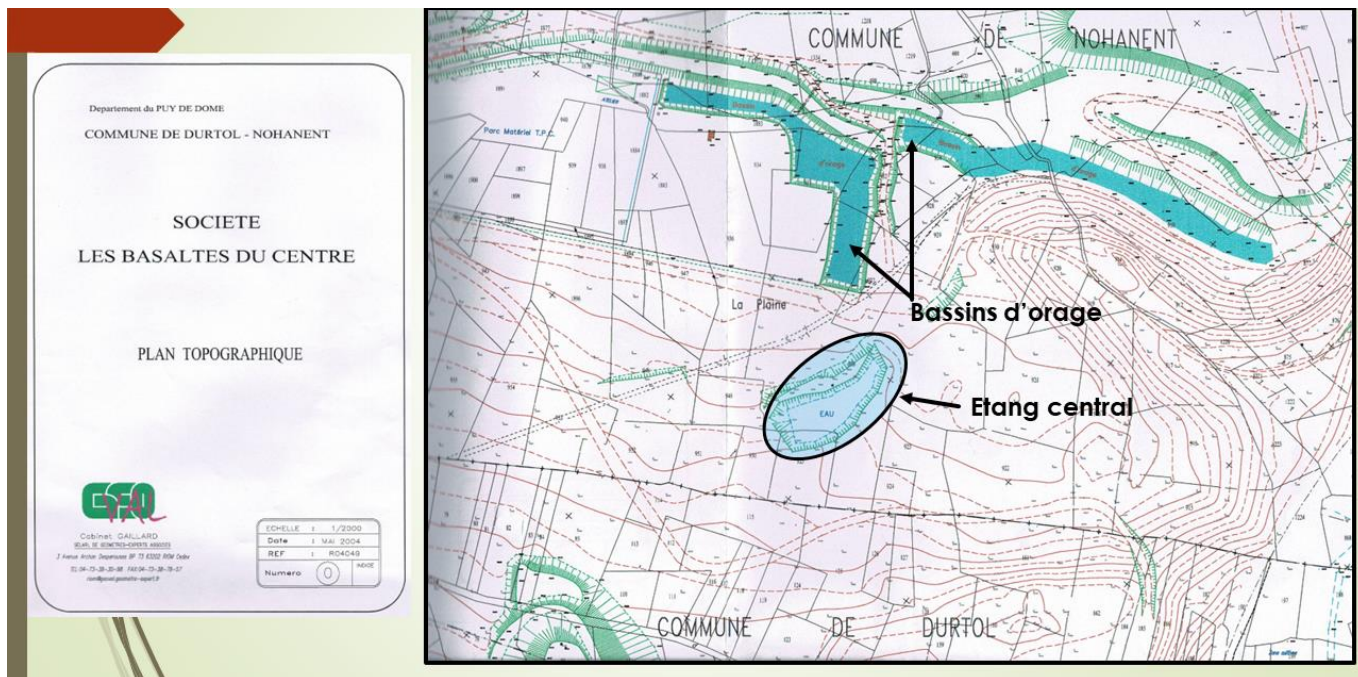
Sur la figure de l'étude (en 1998) du **laboratoire CETE des Ponts et Chaussées** pour le dimensionnement de deux bassins d'orage à réaliser, **sont bien reportés** non seulement l'emplacement des deux bassins (A et B) à réaliser mais aussi « *les bassins et fossés actuels* » dont celui de l'étang ouest (C) existant et toujours en eau aujourd'hui.



Sur le schéma ci-dessous du **rapport de la DRIRE** (en 2000), concernant l'avancement des travaux de remise en état, sont bien repérés les **deux bassins d'orage** mais également **les bassins des deux stations de criblage et lavage** ainsi que le **bassin de l'étang ouest actuel**. Voir ci-dessous :



Enfin, fut réalisé en **2004** par le **cabinet Géoval** un **plan topographique** très précis de la carrière en fin d'exploitation sur lequel figuraient bien **les deux bassins d'orage**, **l'étang central** et **l'étang ouest**. Les différents bassins des stations de criblage et lavage, eux, n'y figuraient plus car remblayés. Voir les deux visuels page suivante.



➡ **Qu'en est-il aujourd'hui de ce site, de fait « anthropisé » ?**

Pour les associations naturalistes et environnementales, il est évident que ce site, par ses qualités géologiques et hydrogéologiques, est **redevénu très rapidement un espace naturel** fortement boisé qui doit être considéré comme un **espace à forts enjeux** et **un atout pour l'ENS du massif des Côtes**.

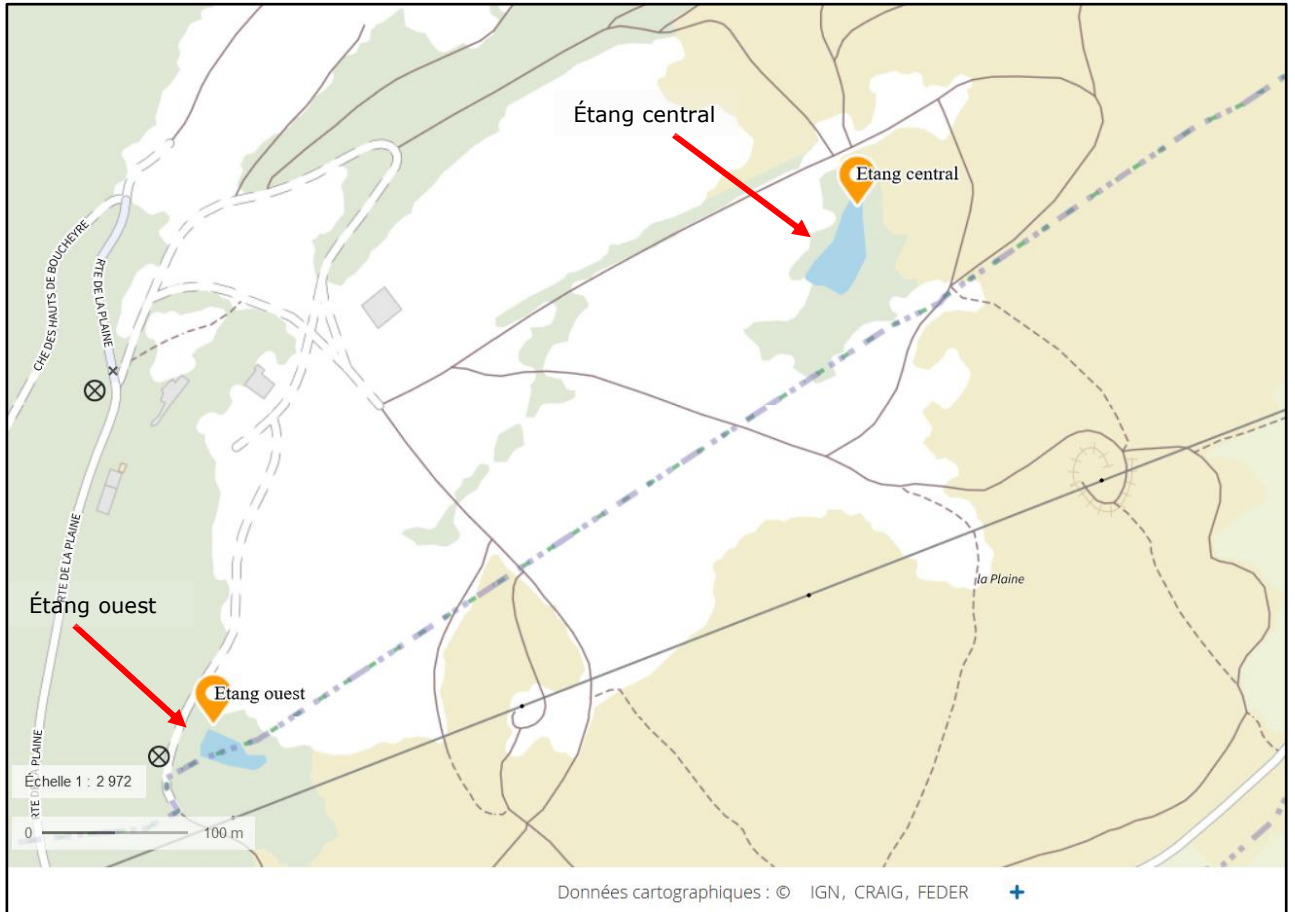
Le sol de l'ancienne carrière, après extraction de la coulée basaltique (de 20 m d'épaisseur), constitué de sables feldspathiques (30 à 40 m d'épaisseur) est à considérer comme **zone humide potentielle sur la totalité de sa surface**.

Les 4 bassins actuels visibles – les 2 bassins d'orage, l'étang central et l'étang ouest – en attestent et avaient été partiellement pris en compte dans le PLU de Nohanent avec une zone *non aedificandi* au sein de la zone AUs sur laquelle a été autorisée la construction de la centrale solaire.

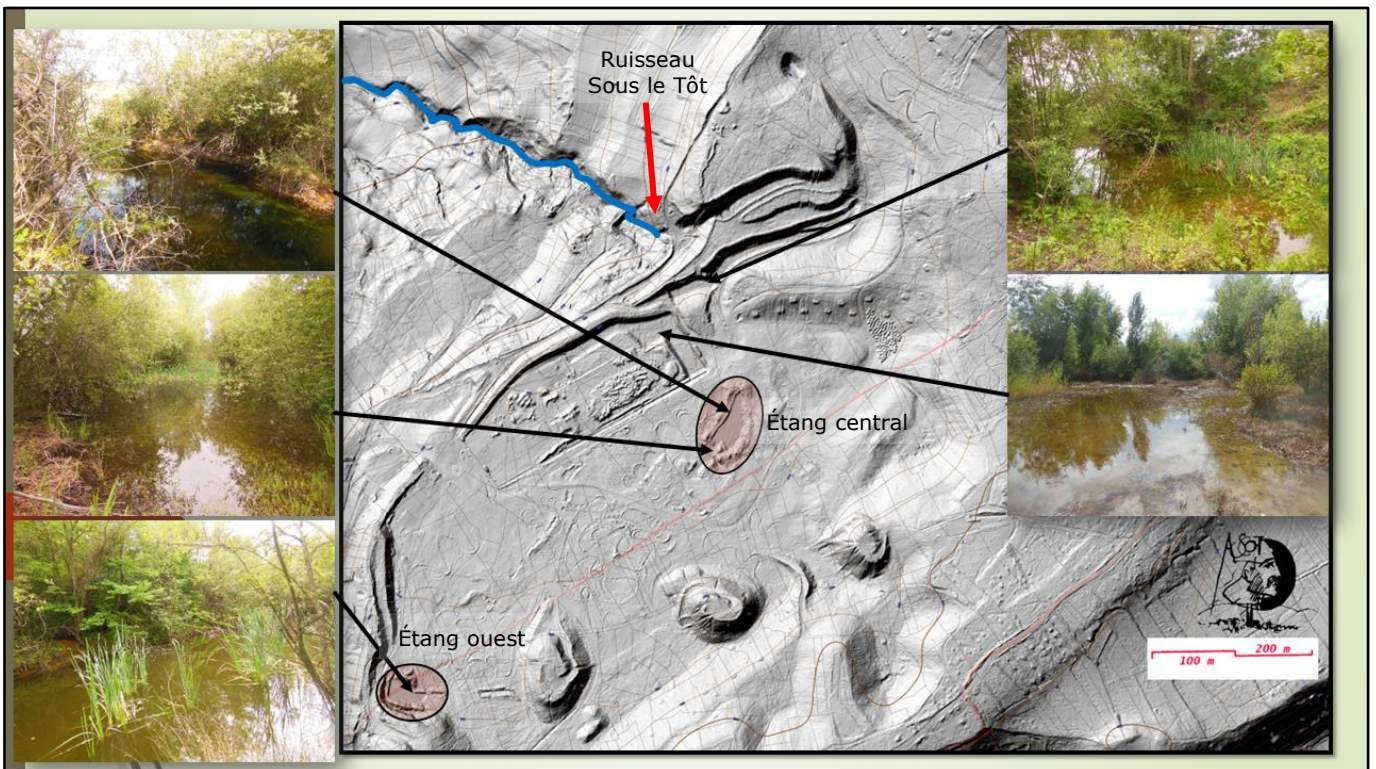
Curieusement, **l'étang ouest** y avait été **oublié** comme il l'a été également **dans la consultation publique du SAGE Allier** sur les zones humides et encore une fois **sur la carte du projet de zonage du futur PLU** ! Voir carte du zonage page 1 de cette chronique (cercle jaune).

**Comment expliquer cet oubli récurrent alors qu'il y est bien représenté sur tous les documents exposés précédemment mais également sur la carte IGN accessible au tout public ?** Voir carte ci-après.





Force est de constater que, malgré tous nos efforts et ceux des différentes associations naturalistes, nos décideurs - Préfet, Élus - hormis ceux qui connaissent le terrain, et leurs services ne font pas preuve d'écoute et persistent dans l'erreur, peut-être d'appréciation, mais surtout par absence d'objectivité et de clairvoyance. Et pourtant tous les éléments pourraient être réunis **pour un projet réfléchi**, concerté et élaboré collectivement comme cela a pu être fait (avec succès) pour [l'Écopole du Val d'Allier](#) sur un secteur très anthropisé par l'exploitation des gravières de l'Allier. C'est un exemple à suivre : il n'est pas trop tard pour travailler ensemble pour un futur « **Écopole du site des Côtes** ». **C'est le vœu que formule l'ASCOT pour 2024 !**



## Couleurs hivernales

### Le billet Nature d'Yves Poss

La froidure est passée sur les Côtes, et l'hiver s'installe. Avec le passage du solstice, les jours vont croître de nouveau, mais lentement les premières semaines. Et l'ambiance se fonde sur un mélange de noir, de gris et de bruns, pour l'essentiel.

Subsistent quelques taches colorées des fruits d'automne.

Les prunelles ont perdu leur astringence depuis les premiers gels, et deviennent bonnes à distiller, mais c'est une pratique oubliée.

Restent aussi les cynorrhodons, sources de confitures et de gratte-culs, sur les tiges épineuses des églantines.

Les cenelles [1], sur les aubépines, sont connues comme tonocardiaque et hypotenseur par les peuples premiers d'Amérique du Nord : les nouveaux fermiers ont repris cet usage, et grignotaient en chemin les baies, le soir, en rentrant les vaches. « Cette habitude toute simple suffisait à maintenir leur cœur en bonne santé »<sup>1</sup>. Ces propriétés médicinales de l'aubépine sont plutôt reconnues, chez nous, pour les fleurs, conseillées en infusion comme tonocardiaques, antispasmodiques et sédatives : « en ville, quand la fatigue physique des fins de journée ne peut étouffer l'énerverment, une bonne tasse d'aubépine, répétée chaque soir, fera bientôt régner le calme et le sommeil »<sup>2</sup>.



Mais pour un bouquet sec, une branche couverte de lichen durera plus longtemps : les prunelliers des Côtes « supportent sans dommage apparent l'Évernie (*Evernia prunastri*) et la Parmélie ballonnée (*Parmelia sulcata*) dont la présence simultanée indique une pollution atmosphérique relativement faible »<sup>3</sup>.



L'Évernie [2], dite aussi mousse des chênes, était importée de Grèce, en Égypte antique, pour parfumer le pain, et, grâce à ses propriétés antioxydantes, le conserver. En Espagne, elle a été utilisée en médecine traditionnelle sous forme de décoction pour soigner les affections respiratoires et les maux intestinaux. Elle a aussi été employée pour la teinture de la laine, pour sa couleur violette, par exemple pour les toges des Romains. De nos jours, elle apporte en parfumerie les notes boisées, variées en fonction de l'arbre support<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Diana Beresford-Kroeger, notre forêt, Tana éd., 2023, p. 27.

<sup>2</sup> Pierre Lieutaghi, livre des arbres, arbustes et arbrisseaux, Robert Morel éd., 1969, p. 226.

<sup>3</sup> Jean Berthier, chronique de l'Oppidum, septembre 2009, p.8.

<sup>4</sup> Wikipédia, Évernie, consulté le 25 décembre 2023.

Les lichens sont de couleurs très diverses, décorant les murs, les pierres ou les arbres sur lesquels ils s'installent. Mais le spectacle est particulièrement riche avec une loupe, en observant les organes reproducteurs, les apothécies, festival de formes et de coloris surprenants. La loupe est un accessoire indispensable pour bien observer la nature !

Les lichens sont des symbiotes : c'est l'alliance, dans la plupart des cas, d'une algue et d'un champignon ascomycète, celui-ci seul ayant une forme sexuée. Le lichen se multiplie soit par bouture, spontanée ou accidentelle, soit par spore du champignon. Leur complexité et la diversité de leurs espèces justifient les études dont ils font toujours l'objet, y compris pour mieux en connaître les caractéristiques chimiques, et, par suite, les utilisations potentielles.



## L'avifaune des Côtes

### La buse variable – le faucon crècerelle

En poursuivant notre promenade sur les Côtes, la période hivernale est propice à l'observation de deux rapaces communs sur l'ensemble de notre territoire :

#### La Buse variable (*Buteo buteo*)

Cet oiseau de belle envergure tient son nom français de la diversité de son plumage qui peut aller du blanc presque uniforme au marron foncé. Son aspect le plus courant comporte un dos brun sombre et le dessous des ailes plus ou moins sombre tacheté et barré de blanc. Sa silhouette est caractéristique avec une taille moyenne et une allure un peu lourde avec une grosse tête, de larges ailes et une large queue arrondie. La femelle est toujours un peu plus grande que le mâle.

La buse est sédentaire et elle peut assez facilement s'observer. Son biotope de prédilection est constitué de paysages variés où alternent les petits bois, les prairies ouvertes et les friches. Elle évite le plus souvent les zones de grande culture. Elle chasse principalement à l'affût, perchée sur une branche ou un poteau. Ses proies sont pour l'essentiel des petits mammifères tels les campagnols, les musaraignes et les rats. Elle ne dédaigne pas une charogne à l'occasion. Son régime alimentaire en fait un précieux auxiliaire de l'agriculture.

Elle niche en lisière de forêt à la fourche d'un grand arbre. Sa ponte, en avril, va de deux à quatre œufs. Les oisillons sont nourris par les deux parents au nid pendant deux mois et sont indépendants deux mois après l'envol. Cette durée implique une seule ponte par an.



#### Le Faucon crècerelle (*Falco tinnunculus*)



Rapace d'assez petite taille avec une longue queue, des ailes étroites et une allure fine. Son dos et les dessus des ailes sont roux taché de noir, le dessous du corps est roussâtre parsemé de noir avec la tête grise et un larmier noir apparent surtout chez le mâle. La queue est grise barrée de noir aux extrémités.

Il est abondant dans les plaines cultivées et les bocages, partout où peuvent se trouver des rongeurs comme le campagnol des champs. Il peut fréquenter la montagne mais évite les zones forestières.

Sa méthode de chasse est caractéristique : il bat rapidement des ailes en vol stationnaire, guettant ainsi sa proie avec plus de sûreté. On dit qu'il fait « le Saint-Esprit ». Il peut aussi pratiquer l'affût sur un piquet voire même une ligne électrique.

Il niche dans des vieux nids de corbeaux ou dans les cavités de vieux bâtiments. Les oiseaux qui nichent en ville peuvent, à défaut de rongeurs, se spécialiser dans la chasse des jeunes pigeons ou des moineaux.

Sa ponte varie de trois à six œufs couvés par la mère. Les oisillons, nourris par les deux parents, quittent le nid au bout d'un mois environ. Cette durée implique une seule couvée par an.

Sous nos climats c'est un oiseau sédentaire.

À noter qu'il existe dans le sud de la France, principalement dans le Languedoc, un oiseau presque similaire mais beaucoup plus petit : le faucon crécerellette (*Falco naumanni*)

**Pierre COUFLEAU**

## Vous et les Côtes

Georges PAGES



La fratrie pose devant la ferme du Maupas

Sur ce socle aux puissantes forces telluriques où même Jules César se cassa une dent (Oui c'est bien là !), on devient dur comme un caillou.

Je parle du plateau des Côtes au panorama à 360° simplement grandiose, au passé volcanique tourmenté, refuge depuis le fond des âges qui a bien des Histoires à raconter.

La mienne sera de 1940 à 1960.

Né au Maupas, durant la guerre, j'ai de vagues souvenirs des maquisards, des soldats allemands venant nous prévenir dans leurs aboiements : « *ne pas sortir sur le plateau exercice à tir réel !* », du bombardement de Cataroux.

Puis, dès l'âge de 7/8 ans, avec la fratrie, un frère et trois sœurs, nous faisons paître les troupeaux (vaches, moutons, chèvres et même parfois des cochons qui raffolaient des glands) sur le plateau et d'autres troupeaux venant de Durtol, Nohanent ou du Chevalard avec bien souvent d'impressionnantes batailles des taureaux des différents troupeaux.

Au printemps, c'étaient de pleins paniers de mousserons dans les ronds de sorcières, mais aussi de rosés, de pets de loup et de chevaliers bagués dans le bois de la Fontaine des Chiens.

C'étaient du muguet à profusion, Sous le Tôt, au-dessus de Nohanent, des gazons d'Espagne accompagnés d'orchidées et de bien d'autres fleurs. Avec le bourdonnement des nuées d'insectes pollinisateurs, à la floraison des aubépines, des prunelliers, des églantiers se répandaient des parfums envoûtants, des odeurs, des senteurs que mes pauvres mots ne peuvent exprimer ici. Mais il en subsiste un merveilleux souvenir !!!

Benjamin de la fratrie qui allait à l'école de Nohanent, j'y faisais mes premiers pas en 1948 !!

Les soirs d'hiver, éclairés par une lampe à pétrole, près du fourneau à bois avec bouilloire incorporée, notre mère nous racontait des histoires.

Parfois, il neigeait assez fort et nous n'allions pas à l'école mais en profitions pour pister sur le plateau les traces de renards, lièvres, lapins, fouines et belettes.

Quelle osmose avec le plateau dont je connaissais tous les recoins ! Quelle merveilleuse école de connaissances !

Plus tard, en 1959, le gouvernement français me fit parvenir une invitation, 27 mois de vacances, tous frais payés et même blanchi, en Algérie.

Mon vécu sur le plateau m'apporta l'enthousiasme, la force, la résilience et surtout la sagesse, **les pieds dans la gelée et la tête au soleil.**

Toute ma reconnaissance au plateau des Côtes !



Chanturgue vu du Bancillon – cliché B. Thorre

## Dans les archives de la Chronique

N° 37 de juin 2000

« Merdogne n'était pas occupé au moment de la Conquête Césarienne » tel était le titre d'un article paru dans la chronique N° 37 pp.5-6. Titre et contenu qui, 23 ans plus tard, n'ont pour ainsi dire pris « aucune ride ». En effet **Gergovie**, malgré de nombreuses campagnes de fouilles depuis 2001, **n'a toujours pas révélé les vestiges d'une occupation gauloise** mais ceux d'une ville gallo-romaine, probablement la plus importante du bassin « clermontois » jusqu'à la fondation d'*Augustonemetum*. Gergovie/Merdogne ne serait donc pas proprement dit un *oppidum* au même titre que Corent.

Ce dernier fut sans conteste la capitale des Arvernes jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., donc pendant la période de la guerre des Gaules et les événements du printemps 52 av. J.-C. devant Gergovie, unique défaite de Jules César.

**Lors d'une conférence**, le 22/12, aux Martres de Veyre, qui faisait suite à la parution de son ouvrage « **L'oppidum fortifié de Corent** », **Matthieu Poux** concluait que, parmi les 3 *oppida* traditionnellement cités – Gergovie, Gondole et Corent – **seul Corent présentait toutes les caractéristiques d'un oppidum et de la capitale de la Cité des Arvernes** jusqu'à la conquête.

Finalement, plus de 20 ans après, les conclusions concernant Gergovie sont identiques.

### MERDOGNE N'ÉTAIT PAS OCCUPÉ AU MOMENT DE LA CONQUÊTE CÉSARIENNE CE N'ÉTAIT PAS UN *OPPIDUM* CELTIQUE

Les nombreuses campagnes de fouilles et sondages archéologique effectuées sur le plateau de Merdogne depuis 1861 (Claude Aucler) (1) jusqu'en 1991 (Jean-Michel Sauget) n'ont pas permis de découvrir la moindre trace de structure laténienne (2). Les recherches les plus importantes eurent lieu dans les années 40 sous la direction d'enseignants de l'université de Strasbourg (Lassus, Hatt) suivis de Michel Labrousse de l'université de Toulouse. En 1943, **J.J.Hatt** constatait « *Mais un fait semble patent, c'est que l'oppidum de Gergovie, si oppidum il y a, reste à découvrir.* » (3)

Néanmoins, des « solutions » furent envisagées pour sauver Gergovie à Merdogne. Ainsi, la civilisation laténienne, pourtant fortement répandue dans la Limagne n'aurait pas vu le jour sur Merdogne « Il y aurait eu près d'un siècle durant, voisinage entre deux civilisations distinctes : celle d'Aulnat du site de la Tène, celle des plateaux, plus archaïque et d'origine hallstattienne. » (!!!) (4). Plus pragmatique, Michel Labrousse proposa le vieillissement de la céramique italique pour pouvoir antedater la céramique gallo-romaine de 30 ou 40 ans. Une éventualité que ne rejettent pas les tenants actuels de Merdogne, comme en témoigne l'article cosigné par le triumvirat Vincent Guichard, John Collis, Christine Jouannet « *Le plateau de Gergovie, enfin, semble (sic) aussi présenter une topographie adaptée mais son occupation est réputée (sic) trop tardive.* » en ajoutant aussitôt « *Il est néanmoins certain que ce site a livré des vestiges antérieurs au règne d'Auguste, sans que l'on puisse affirmer de manière définitive qu'ils précèdent le milieu du 1er siècle avant J.C.* » (5).

L'ère augustéenne commençant en 27 avant J.C. quelques années en moins ne changent rien à l'affaire, Gergovie étant au moment de la guerre des Gaules occupée depuis longtemps, comme en témoigne le Grec Strabon qui nous apprend que Vercingétorix en était natif (Strabon Géographie 4,2,3) (6). Il est évident qu'un *oppidum*, avec ses fortifications et autres ouvrages défensifs (7) ne s'aménage pas et ne devient pas un centre politique important (César B. G. 7,4) du jour au lendemain (8).

Car il faut bien s'entendre sur la signification du mot *oppidum* (notamment par César et son contemporain Cicéron). Il s'agit d'un lieu possédant un habitat permanent (9), ayant une vie publique (avec des emplacements réservés à cet effet) et servant de refuge pour les habitants de la région (par conséquent fortifié). Par opposition, César nous précise que les Bretons (habitants de la Grande Bretagne actuelle) appellent *oppidum* un simple lieu de refuge boisé et fortifié (César B. G. 5,21). En ce qui concerne la Gaule, César utilise le mot *castellum* pour nommer une forteresse uniquement occupée en cas de guerre (voir Atuatuca chez les Eburons, César B. G. 6,32).

Pour autant, les *oppida* n'étaient pas, en 52 avant J.C., fortement urbanisés. Les recherches archéologiques ont montré des habitats plutôt réduits. Après la conquête romaine, l'urbanisation des *oppida* s'accroît, pour être abandonnés progressivement aux alentours de l'ère chrétienne au profit de cités fondées en plaine par l'administration romaine (10).

Ce schéma convient tout à fait pour le site des Côtes de Clermont. L'occupation de Merdogne, quant à elle, ne commence qu'aux alentours de 30 avant J.C. pour se terminer au début du premier siècle mis à part les temples fréquentés jusqu'au troisième siècle. Les différents vestiges de bâtiments, notamment la villa Aucler, ainsi que le quartier artisanal, sont gallo-romains et n'ont pas été construits sur un niveau de la tène finale (contemporain de la bataille de Gergovie). Quant au fameux rempart sud-est, laissons la parole à **Jean Lassus** qui en a sondé une partie

en 1941 « *Ce mur de pierres sèches, avec ses contreforts, ressemble à une enceinte, mais c'est peut-être seulement le dos d'un édifice...En tout cas, selon toute vraisemblance il est romain et non pas gaulois. Parmi les éclats de lave dont il est construit figurent de beaux fragments de tuiles caractéristiques. Plus bas, à vingt centimètres sous les fondations, cette poterie (...) elle est bien antérieure à Vercingétorix, c'est du hallstattien.* » (11).

Le plateau de Merdogne ne correspond donc pas aux trois impératifs essentiels pour avoir été un *oppidum* en 52 avant J.C. : Pas de fortification, pas d'habitat et par voie de conséquence pas de rôle politique pour cette époque. Sur Merdogne, les diverses prospections, sondages et fouilles archéologiques n'ont pu constater, en dehors du gallo-romain, que de modestes traces d'occupations au néolithique, à l'âge du bronze, au premier âge du fer et peut-être au début du deuxième. Malgré tous leurs efforts, les tenants de la Gergovie officielle n'ont pas trouvé à ce jour de solution pour combler le hiatus existant entre le troisième siècle avant J.C. et -30.

(...) \* Voir note de l'auteur en bas de page

(1) Plusieurs fouilles officielles ont eu lieu auparavant, et cela dès 1756, mais les méthodes de l'époque et l'imprécision des comptes-rendus (quand ils existent) empêchent de les prendre en compte.

(2) La Tène ou second âge du fer (environ 450 à 50 avant J.C.) suit la période de Hallstatt ou premier âge du fer (à partir de 800 avant J.C.).

(3) J.J.Hatt « Les fouilles de Gergovie » Gallia 1943.

(4) J.J.Hatt « Les céramiques protohistoriques et gallo-romaines du Puy De dôme » bulletin historique et scientifique de l'Auvergne 1943.

(5) Plaquette « L'âge du fer en Auvergne » édité par l'Association pour l'âge de fer en Auvergne et le Service régional de l'archéologie 2000.

(6) César appelle Vercingétorix « *adulescens* » (B. G. 7,4) ce qui se dit à Rome pour un homme de moins de 30 ans. Vercingétorix est donc né entre 82 et 70 avant J.C., sans doute plus près de 80 si l'on se base sur son expérience militaire.

(7) Comme l'écrivent les auteurs antiques Gergovie en était abondamment pourvue :

« *La citadelle se trouvait sur une forte éminence et de puissants remparts la fortifiaient...* » (Dion Cassius « Histoire de Rome » 40,36 - trad. G. Demerson et J.M. Croisille). « *César assiégeait la ville de Gergovie : elle était forte par ses murailles, très forte par la nature.* » (Polyen « Stratagèmes » 8,23,10 - trad. G. Demerson et J.M. Croisille). César dans les chapitres 46 à 50 du livre 7 de B. G. à de nombreuses reprises ; par exemple: « *...et ils ne cessèrent leur poursuite qu'à l'approche du rempart et des portes de la ville.* » (César B. G. 7,47 - trad. M. Rat édit. Garnier Flammarion).

(8) Sauf chez Vincent Guichard qui fait passer brusquement les habitants du plateau de Corent sur Merdogne en faisant un petit tour par Gondole. Malheureusement pour lui, la datation du matériel archéologique du plateau de Merdogne prouve qu'en 52 avant J.C. César aurait assiégé un oppidum vide. La démonstration de Vincent Guichard se base en fait sur les découvertes monétaires. Or celles-ci ont une durée de vie qui ne permet pas de les considérer comme des critères de datation très précis (les monnaies trouvées sur Merdogne sont d'ailleurs pour la grande majorité postérieures à la conquête).

(9) Les textes le confirment pour Gergovie : « *...les combats eurent lieu devant Gergovie, cité arverne située sur un mont élevé...* » (Strabon « Géographie » 4,2,3 - trad. F. Lasserre édit. Belles lettres). « *...après de nombreuses attaques contre la hauteur même sur laquelle se trouvait l'agglomération...* » (Dion Cassius « Histoire de Rome » 40,36 - trad. G. Demerson et J.M. Croisille). « *En effet, la ville était une hauteur puissante...* » « *Du côté droit, il y avait un abrupt avec un étroit passage le long duquel les gergoviens montaient la garde...* » (Polyen « Stratagèmes » 8,23,10 - trad. G. Demerson et J.M. Croisille). Pour César voir note (7) plus haut.

(10) Sauf en ce qui concerne les lieux de culte (temples et sources sacrées) qui sont souvent fréquentés jusqu'à la christianisation et souvent récupérés par la nouvelle religion.

(11) J. Lassus « Souvenir d'un cobaye » Colmar édit. Alsatia.

\*Note de Philippe Gras : Cet article n'a en effet pris aucune ride concernant le portrait de Gergovie par les textes antiques et l'occupation de Merdogne qui est incontestablement postérieure à la conquête césarienne.

Un petit bémol cependant (voir le 5<sup>ème</sup> paragraphe) : en fonction des connaissances et d'hypothèses d'archéologues de l'époque, j'avais en effet écrit que les *oppida* n'étaient pas fortement urbanisés. Or, la multiplication des recherches sur ce type de sites a cependant montré qu'une partie d'entre eux (capitales de cités, centres économiques) l'étaient fortement.

Et un gros bémol : j'ai décidé de supprimer le dernier paragraphe et la note correspondante où je parlais de pseudo-camps romains pour la colline de La Roche Blanche et la montagne de Bussy sur le site national d'Alésia. La publication des résultats des dernières recherches sur « Gergovie » la même année (« Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie », Y. Deberge/ V. Guichard, 2000) et sur « Alésia » l'année suivante (« Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont Auxois (1991-1997) », M. Reddé / S. von Schnurbein, 2001), m'ont ensuite convaincu qu'il s'agissait bien là de camps militaires romains.

En ce qui concerne celui de La Roche Blanche, Napoléon III n'avait pas fait ouvrir la totalité de ses fossés, comme l'affirmait Paul Eychart . En revanche, les archéologues n'ont toujours pas pu démontrer que ce camp datait bien de la guerre des Gaules !

## Actualités des Côtes

Colportage sur les Côtes - JEP 2023 – Michel SAURET - Brèves

### Les marcheurs de Colportage sur les Côtes

A l'occasion de l'anniversaire du classement UNESCO de Notre Dame du Port, [l'association Colportage](#) proposait, le 25/11, **une marche** sur une portion de la [Via Arverna](#) si chère à Bernard Quinsat.

**Au départ de l'abbaye de Mozac**, les marcheurs ont rejoint **Notre Dame du Port** en traversant **les Côtes**.

**L'itinéraire passant juste à côté de notre cabane en pierre sèche** à reconstruire, nous les avons accueillis avec grand plaisir et **en avons profité pour leur présenter notre projet** de valorisation de ce patrimoine vernaculaire.



Merci à Bernard Quinsat, à Christian Tijou et à toute la belle équipe de Colportage d'avoir permis cette rencontre avec les "marcheurs" venus sur nos Côtes.

Un grand **merci à Olivier Gitenait d'avoir avec sa cornemuse égayé cette belle journée** de débroussaillage et **accompagné la quinzaine de participants pour une danse** dans un décor surréaliste et pour le moins improbable: en pleine nature, sur notre parcelle, avec en arrière-plan la tour Télécom et le Puy de Dôme!

**Un bon moment partagé avec ces amoureux de la Marche et du Patrimoine.**





## **JEP 2023 : Beaucoup de monde malgré une météo peu conciliante !**

La journée se présentait bien : les prévisions de la matinée annonçaient les orages seulement vers 18-19h. Ceci était sans compter qu'entre les prévisions et la réalité, il peut y avoir un espace assez significatif. Ainsi les premières pluies d'orage sont tombées un peu avant et juste au début de notre regroupement au col du Bancillon; d'où une première phase d'attente à l'abri, dans les voitures.



Après quelques minutes, la pluie s'étant finalement estompée, nous nous sommes retrouvés plus de 25 personnes (malgré quelques défections liées à la météo), avec un public très varié : familles avec leurs enfants, jeunes et moins jeunes, connaisseurs et non-initiés à la question.

Cela a commencé par une description de la géographie des lieux avec la maquette de Paul Eychart et une reconnaissance visuelle des paysages environnants (voir photo 1)

Ensuite le groupe s'est déplacé sur environ 250 m pour se positionner sur la pointe sud du Puy de Var (voir photos 2 et 3) : En effet, de ce lieu, il est facile d'expliquer et de montrer l'emplacement du **grand camp** avec les toits rouges de **Montferrand**, à gauche, le **petit camp romain** situé sur la colline escarpée de **Chanturgue**, juste en face et enfin la position, des Gaulois sur la droite, symbolisée par la tour Télécom sur les Côtes de Clermont.



Ensuite, il ne restait plus qu'à lire quelques extraits du **livre VII** de la guerre des Gaules de **Jules César** sur le déroulé de la bataille. En effet, ici, il est possible de situer assez précisément chaque opération : et, curieusement, il se trouve que cela fonctionne relativement bien et la cohérence des opérations fait sens. Le mouvement de **diversion** dans la **vallée du Bédât** par le contournement des collines de Cébazat se comprend aisément : la partie nord des Côtes de Clermont et les **collines de Cébazat** offrent à l'attaquant **un accès moins difficile** ; les défenseurs vont donc aller de ce côté-là, pour contrer l'attaque...

Ainsi, après une petite heure d'échanges et questions/réponses, les choses apparaissent assez limpides à en croire la remarque fort pertinente d'un participant : « *J'avais déjà vu cette reconstitution sur une carte sans être vraiment convaincu, mais en venant sur le terrain et avec les données du texte cela prend une tout autre dimension* ».

Opération à reconduire les prochaines années avec probablement plusieurs séances par an, compte tenu du succès.

Par ailleurs, nous travaillons à définir un programme de visite sur les deux sites :

- Une petite heure sur le site de la Serre d'Orcet, emplacement du grand camp de Jules César, selon la version officielle.  
Avec identification des sites de Merdogne, du petit camp de la Roche Blanche, Gondole, Corent
- Deux heures à partir du col du Bancillon pour la visite décrite plus haut.  
Avec pour les deux, le seul et unique témoignage direct de cette bataille :  
le texte du livre VII de la guerre des Gaules de Jules César.

## Michel SAURET (1934/2023)

Michel Sauret à gauche  
Paul Eychart au centre

photo prise en 1989  
sur le plateau des Côtes  
derrière le Maupas



Avec la disparition de **Michel SAURET**, président de l'association pour la défense du vrai site de Gergovie qu'il avait créée en 1988, c'est la perte d'un fidèle soutien de l'ASCOT. En effet, **convaincu par l'hypothèse de Paul EYCHART** qu'il avait rencontré plusieurs fois (voir photo ci-dessus), il a toujours soutenu et aidé notre association dans ses différentes actions :

- Le **combat des années 2000 contre l'exploitation de la carrière** pour lequel il avait acheté une parcelle et ainsi bloqué son extension en direction de la colline aux *tumuli*
- La **restauration, en 2014, du fanum de Blanzat**, inscrit au titre des monuments historiques, pour laquelle il avait été l'un des généreux souscripteurs.
- L'actuel **recours au Tribunal Administratif** auquel il s'était associé contre l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire pour la centrale solaire de Nohanent.

Il avait été à l'initiative du **documentaire « [La dernière bataille de Gergovie](#) »** produit par Koba-FILMS et FRANCE 3 Rhône-Alpes-Auvergne, en 1992, dans lequel s'étaient investis sa fille Dominique SAURET-VELLE et son gendre Nicolas VELLE. Voir les circonstances du tournage dans la [chronique N°103](#) pp.9 à 11.

Il suivait de très près l'actualité des recherches archéologiques, lisait avec beaucoup d'attention nos chroniques, n'hésitant pas à nous adresser ses réactions et opinions par courriels sur divers sujets. Comme dans ce texte intitulé « Ma Planète de Saint-Flour » qu'il nous avait adressé le 23/01/2020, démontrant son attachement à cette portion de terre arverne, en résonance avec les manifestations actuelles du monde agricole.

### Ma Planète de Saint-Flour

« Ma famille et mes ancêtres sont de cette terre sur laquelle j'ai vécu une partie de ma jeunesse qui à mes yeux est devenue méconnaissable : les technocrates l'ont bousillée. Je reprendrai la façon de penser de Pierre CROS qui a écrit un livre intitulé : La Planète du vent fou. Extrait : « La technocratie de plus en plus envahissante, sécrétant, à travers son rituel des réunions et de règlements, une société du dédain, de la suffisance et de l'absurde ».

L'administration a misé sur l'élevage à tous crins, méconnaissance totale du terrain. A mon avis, il faudrait réintroduire dans cette terre volcanique de grande qualité, la totalité de ce qui a été enlevé, c'est-à-dire : le blé, le froment, le sarrasin, le seigle, l'orge et la lentille de la Planète considérée comme la meilleure du monde.

Tout le monde parle d'écologie... C'est le moment d'en profiter pour tout remodeler et tout remettre en Bio ! Parlons vert pour une fois, reconstruire des haies avec des noisetiers, des noyers, des cerisiers, des merisiers, des pruniers pour couper le vent fou de la planète. Revenir à ce qu'elle a toujours été pendant des siècles : un grenier de céréales. Je n'oublie pas que dans la ferme de mon père à Nozerolles où la batteuse de Monsieur Vigier restait deux jours et demi de fête à battre le blé, on dansait la bourrée au son de la cabrette, dans une ambiance d'amour.

En ce qui concerne l'Aubrac que l'on a voulu supprimer, sa qualité de viande est exceptionnelle et il faudrait la valoriser par rapport aux autres vaches de montagne.

Il faut reconstruire la planète de Saint-Flour que j'ai connue et qui était si sympathique. A l'heure actuelle plus un perdreau, plus une caille, plus une grive, plus une palombe, plus une alouette, pratiquement très peu de lièvres, pourtant une bonne nouvelle des meutes de loup vont bientôt circuler sur la planète... Tout cela est foldingue. Par contre, réintroduire la grouse, le coq de bruyères qui étaient sur leur domaine... Pourquoi pas ?

Je sais Michel Sauret vous embête notamment avec Gergovie.

Faites un effort et ouvrez les yeux et considérez que j'ai raison. Bien Amicalement, Michel Sauret.

C'était une personne avide de savoirs, autodidacte, érudite qui s'était passionnée pour cette affaire de Gergovie. Il avait fait partager ses convictions à ses proches, comme on pourra le comprendre à travers ces extraits de textes écrits par ses filles, Dominique et Sylvie, à l'occasion de son enterrement, en septembre dernier, à Oradour dans le Cantal.

« Bien que vivant sur la Côte d'azur, Michel n'oubliera jamais la terre de ses ancêtres et viendra passer chaque année ses vacances dans le Cantal à Vic sur Cère où il retrouvait sa chère cousine Marion. (...) »

Une grande passion dans la vie de Michel sera l'affaire de la localisation de la bataille de Gergovie. Il en avait entendu parler dès son enfance par son père car la polémique avait surgi dans les années 30, lorsque Maurice Busset, le conservateur du musée de Clermont-Ferrand avait émis l'hypothèse que Gergovie ne se situait pas au sud mais au nord de Clermont-Ferrand sur la montagne de Chanturgue et le plateau des Côtes de Clermont. (...)

Mais ce qui le caractérisait sans doute le plus était son humour caustique, que l'on retrouve dans les billets pamphlétaires qu'il aimait écrire au gré de ses humeurs et de l'actualité. » Dominique

« (...) formidable autodidacte érudit, tu en feras plus tard ton cheval de bataille : c'est-à-dire la lutte pour le Vrai Site de Gergovie...tant de textes écrits avec ferveur souvent avec humour (...) nourrissant le journal de l'Oppidum des Côtes avec Dominique et aussi avec Nicolas et le film « La dernière bataille de Gergovie » relatant les avancées archéologiques de Paul Eychart démontrant que le vrai site était bien aux Côtes et non sur le site officiel de Merdogne...demandant toutes affaires cessantes que l'on tape ton texte... ». Sylvie

Ses enfants et petits-enfants ne pouvaient que reprendre le flambeau.

Et avec le beau et émouvant texte d'Alexandre pour son grand-père, on comprend que le témoin est bien passé dans les mains de ses petits-enfants.

Comme le chantait si bien Jean Ferrat : « **Nul ne guérit de son enfance...** ».

C'est terminé, le *Bel Arverne* est mort  
Courbé comme l'un des plombs de son pays  
Dur comme la noire roche de son pays  
Fier et rebelle comme les hommes de ce pays  
Des hommes nouveaux qui semblent faits de cette terre riche du sang des profondeurs, riche du lent travail des hommes et des cimetières  
Oh vieillard superbe, dernier patriarche de ma race  
Gabale aux mille rêves, tu vivais dans le fracas  
Des batailles antiques, et du bronze sonore  
Que les carnyx sonnent pour toi !  
Soufflez braves guerriers gaulois, cet homme  
Défendait votre mémoire, et dans notre siècle  
Qui court vers le gouffre, sachez qu'il vivait parmi vous  
Il aimait la vie que nous partageons tous  
La chasse, les chiens, la pêche, les bateaux  
En vivant comme en mort, accueillez ce frère  
Au banquet de Celtill et de ses fils  
Que les coupes et les rires s'entrechoquent  
Que les torques resplendissent et que les chants résonnent  
Ce n'était après tout qu'un homme  
Mais je suis de son sang et il était du vôtre

Alexandre

---

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES

---

## **Corent capitale des Arvernes**

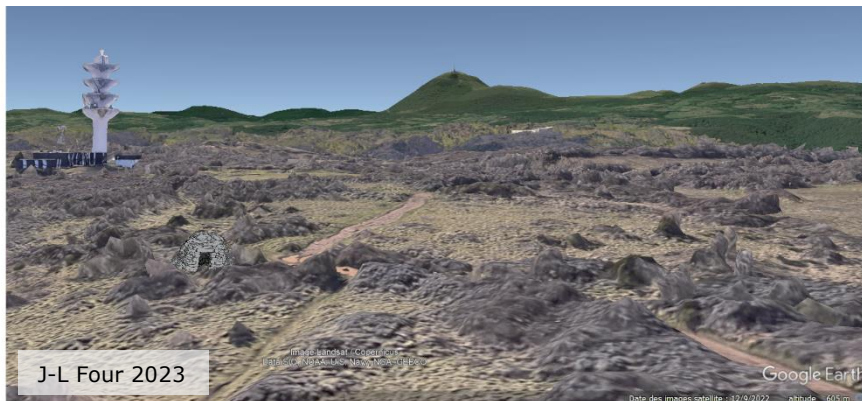
Suite à la conférence de Matthieu Poux du 22/12/2023 aux Martres de Veyre, le quotidien La Montagne publiait, le 02/01/2024, un article intitulé « Corent, Gergovie...Où se situait la capitale des Arvernes lors de la bataille de Gergovie » et donnait la parole à Matthieu Poux et Yann Deberge, responsables des fouilles sur ces deux sites. Soucieuse de la complémentarité entre tous les sites archéologiques, l'ASCOT consacrera très prochainement une chronique spéciale à ce sujet. En attendant, vous pourrez lire nos premières réactions sur notre [page facebook](https://www.facebook.com/ASCOT63/posts/679082904388010?ref=embed_post).

[https://www.facebook.com/ASCOT63/posts/679082904388010?ref=embed\\_post](https://www.facebook.com/ASCOT63/posts/679082904388010?ref=embed_post)

## La souscription continue

Merci aux 21 souscripteurs qui ont déjà répondu à notre appel en contribuant pour un peu plus de 20% du coût estimé de la reconstruction de la cabane ! L'ASCOT, sur ses fonds propres, y consacrant près de 40% du montant total, **il est nécessaire de mobiliser encore plus largement.**

Le chantier pourrait débuter assez rapidement. En effet, un dossier complet a déjà été communiqué à l'Architecte des Bâtiments de France car la cabane est située dans le périmètre de protection du *fanum* gallo-romain, inscrit au titre des monuments historiques. La déclaration préalable de travaux a été déposée également en mairie de Blanzat. Nous n'attendons plus que le feu vert.



### Bulletin de souscription pour la reconstruction d'une cabane en pierre sèche sur un terrain de l'ASCOT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse courriel (mail) : .....



Je fais un don de \_\_\_\_\_, \_\_ € \* Don par  chèque bancaire  virement

*Don aux œuvres ouvrant droit à la réduction d'impôts prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI*

**Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue  
81 rue de Beaupeyras 63100 Clermont-Ferrand**

*Association loi de 1901 déclarée à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 9 juillet 1990 sous le numéro 13932*

### « La Chronique de l'Oppidum » N° 130 - Décembre 2023/Janvier 2024

*Journal d'information trimestriel de l'ASCOT* – Directeur de publication : Jean-Louis Amblard.

Anciens directeurs de publication : V. Quintin (1991-2002) – Y. Anglaret (2002-2014) – Ph. Gras (2014-2022)

Ont collaboré à ce numéro :

*Textes* : Editorial (J.-L. Amblard) / Le PLUi (J.-L. Amblard) / Billet nature (Yves Poss) /

L'avifaune des Côtes (Pierre Coufleau) / Vous et les Côtes (Georges Pagès) / Dans les archives (J.-L. Amblard/Ph. Gras) /

Actualités des Côtes (J.-L. Amblard/Christian Signoret/Dominique Sauret, Sylvie Sauret, Alexandre Velle)

*Illustrations* : Jean-Louis Four

*Réalisation informatique* : Jean-Louis Amblard.

### Adhésion à l'“ASCOT”

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

**Courriel :** .....

O Souhaite adhérer à l'ASCOT : (Merci de barrer ou d'entourer) **Renouvellement** ou **Nouvel adhérent(e)**

Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à notre bulletin.**

**Adhésion annuelle : 20 €**

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue  
aux articles 200 et 238 bis du CGI

**Membre bienfaiteur (40 € ou plus)**

O Souhaite simplement s'abonner à la « Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de **15 €**.